

ASSURANCE SANTÉ



A - MÉDICAMENT SUR ORDONNANCE

NON COUVERTS
si l'assuré principal
a 65 ans ou plus

	Régime COMPLET	Régime DE BASE
Franchise par année civile	250 \$ pour l'ensemble des catégories A, B et C	100 \$ pour la catégorie A
Franchise par ordonnance	Aucune	Aucune
Définition des médicaments	Nécessitant une ordonnance	Nécessitant une ordonnance
Vaccins préventifs	Couvert	Couvert
Carte de paiement	Direct	Direct
Remboursement	80 % ¹	70 % ¹



B - SERVICES PARAMÉDICAUX

Franchise	250 \$ pour l'ensemble des catégories A, B et C	s.o.
Remboursement	80 %	
Type de maximum	Remboursable	
Maximums par type de praticien	40 \$ / visite, jusqu'à un maximum de 800 \$ / année pour l'ensemble des praticiens	
• Audiologiste		
• Naturopathe		
• Chiropraticien		
• Podiatre		
• Ostéopathe		
• Orthophoniste		
• Acupuncteur		
• Massothérapeute		
• Homéopathe		
• Psychologue	75 \$ / visite, 1 000 \$ / année	
• Physiothérapeute	75 \$ / visite, 1 000 \$ / année	



C - AUTRES SERVICES / FRAIS

Franchise	250 \$ pour l'ensemble des catégories A, B et C	s.o.
Remboursement	80 %	
Type de maximum	Remboursable	
Maximums par type de service	400 \$ / année 300 \$ / 5 ans 5 000 \$ / 3 ans 1 000 \$ / année 500 \$ / année	s.o.
• Chaussures orthopédiques		
• Prothèse auditive		
• Soins infirmiers privés		
• Frais de laboratoire et radiographies		
• Résonances magnétiques (IRM) et tomographie par ordinateur (scan)	500 \$ / année	



D - FRAIS D'HOSPITALISATION

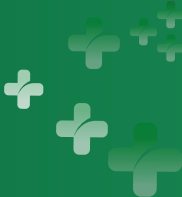
Remboursement	100 %	s.o.
Franchise	Aucune	
Chambre	À un lit, max. 60 jours / séjour	
Hôpital de convalescence	10 \$ / jour, max. 120 jours	



E - ASSURANCE VOYAGE


Franchise	Aucune	Aucune
Remboursement	100 %	100 %
Durée maximale par voyage	Premiers 90 jours	Premiers 90 jours
Maximum global	1 000 000 \$ / voyage Max. viager : 2 000 000 \$	1 000 000 \$ / voyage Max. viager : 2 000 000 \$
Assistance voyage	Oui	Oui
Assurance annulation de voyage	5 000 \$ / assuré / voyage	5 000 \$ / assuré / voyage
Assurance perte de bagages	Jusqu'à 1 000 \$ / assuré / voyage	Jusqu'à 1 000 \$ / assuré / voyage

¹ Sujet à la contribution maximale par adulte de la RAMQ



ASSURANCE SOINS DENTAIRES

Une protection sous le régime d'assurance santé doit être en vigueur afin d'être admissible à l'assurance soins dentaires.

		Régime COMPLET	Régime DE BASE
 SOINS DENTAIRES	Franchise annuelle	Aucune	Aucune
	Soins de base et de prévention	80 % des frais admissibles	80 % des frais admissibles
	Soins de restauration mineure	80 % des frais admissibles	s.o.
	Soins de restauration majeure	50 % des frais admissibles	s.o.
	Maximum annuel par année civile	500 \$ par assuré la première année, 2 500 \$ par assuré pour les années subséquentes	500 \$ par assuré la première année, 1 500 \$ par assuré pour les années subséquentes
	Soins d'orthodontie	50 % des frais admissibles Maximum viager par enfant : 1 000 \$	s.o.

APERÇU DES PRIMES MENSUELLES - Avant la taxe provinciale de 9 %

SANTÉ - Régime COMPLET

Âge de l'assuré principal au 1 ^{er} janvier 2026	TYPE DE PROTECTION			
	INDIVIDUELLE	COUPLE	MONOPARENTALE	FAMILIALE
Moins de 30 ans	97,24 \$	194,48 \$	155,58 \$	243,10 \$
30 à 34 ans	108,78 \$	217,56 \$	174,05 \$	271,95 \$
35 à 39 ans	119,14 \$	238,28 \$	190,62 \$	297,85 \$
40 à 44 ans	181,18 \$	362,36 \$	289,89 \$	452,95 \$
45 à 49 ans	208,36 \$	416,71 \$	333,37 \$	520,89 \$
50 à 54 ans	279,51 \$	559,02 \$	447,22 \$	698,78 \$
55 à 59 ans	306,22 \$	612,44 \$	489,95 \$	765,55 \$
60 à 64 ans	358,79 \$	717,57 \$	574,06 \$	851,84 \$

SANTÉ - Régime DE BASE

Âge de l'assuré principal au 1 ^{er} janvier 2026	TYPE DE PROTECTION			
	INDIVIDUELLE	COUPLE	MONOPARENTALE	FAMILIALE
Moins de 30 ans	62,17 \$	124,34 \$	99,48 \$	155,43 \$
30 à 34 ans	79,00 \$	158,00 \$	126,40 \$	197,51 \$
35 à 39 ans	86,53 \$	173,06 \$	138,44 \$	199,35 \$
40 à 44 ans	133,84 \$	267,68 \$	214,14 \$	280,28 \$
45 à 49 ans	147,22 \$	294,45 \$	235,56 \$	293,37 \$
50 à 54 ans	160,61 \$	303,17 \$	256,97 \$	361,79 \$
55 à 59 ans	195,10 \$	346,03 \$	312,16 \$	417,45 \$
60 à 64 ans	219,59 \$	439,17 \$	351,34 \$	512,67 \$

SOINS DENTAIRES

Âge de l'assuré principal au 1 ^{er} janvier 2026	TYPE DE PROTECTION			
	INDIVIDUELLE	COUPLE	MONOPARENTALE	FAMILIALE
Régime DE BASE	96,97 \$	203,62 \$	184,25 \$	235,65 \$
Régime COMPLET	133,12 \$	266,24 \$	252,93 \$	310,97 \$

Avis

Les régimes d'assurance à l'intention des membres de MD Responsable sont distribués par *VIGILIS Solutions Collectives*, société membre du Groupe VIGILIS. Tous les conseillers en assurance du Groupe VIGILIS sont régis par et détenteurs d'un permis émis par l'*Autorité des marchés financiers*.